

**CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SITE INTERNET DE MERCER POUR LES  
PROFESSIONNELS DE SANTE : [www.mercernet.fr/prosante](http://www.mercernet.fr/prosante)**

1. DEFINITIONS
2. CONTACT
3. OBJET DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET ACCEPTATION
4. PREUVE ET SPECIFICITES TECHNIQUES
5. PRESENTATION DU SERVICE ET MODALITES D'ACCES AU SERVICE
6. IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL DE SANTE
7. ENGAGEMENTS DU PROFESSIONNEL DE SANTE
8. RESPONSABILITE DE Mercer
9. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES
10. DISPOSITIONS FINALES

**1. DEFINITIONS**

- Assuré

Désigne la personne bénéficiaire d'un contrat d'assurance frais de santé dont la gestion a été déléguée par l'assureur à Mercer.

- Conditions Générales d'Utilisation

Désigne les présentes conditions de fourniture du service proposé par Mercer par l'intermédiaire du Site <https://prosante.mercernet.fr/>

- Compte

Désigne, sur le Site, la page écran à partir de laquelle le Professionnel de Santé peut consulter l'ensemble de ses données, ses décomptes de règlement ainsi que l'ensemble des données relatives aux demandes de prise en charge adressées en ligne à Mercer. Le Professionnel de Santé se connecte à son compte par la saisie du code utilisateur et du mot de passe qui lui auront été attribués par iSanté.

- Convention de Délégation de Paiement

Désigne la convention conclue entre iSanté et le Professionnel de Santé dont l'objet est de déterminer les conditions et modalités du remboursement, par Mercer, sur délégation d'organismes assureurs et en complément des prestations de la Sécurité Sociale, de tout ou partie des dépenses de santé des patients du Professionnel de Santé.

- Mercer

Désigne le responsable du Site à savoir la société Mercer FRANCE, SAS au capital social de 30.539.670,00 € dont le siège social est situé 5 Place des Pyramides, 92800 Puteaux, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro B 390 589 455.

- Professionnel(s) de Santé

Désigne l'(les) omnipraticien(s) qui accède(nt) au Service.

- Prestation

Désigne la prestation proposée par le Professionnel de Santé à l'Assuré.

- Prise en Charge

Désigne l'acceptation, par Mercer, de se substituer à l'Assuré pour le paiement de la Prestation au Professionnel de Santé.

- Service

Désigne le service proposé par Mercer aux Professionnels de Santé, lequel englobe la consultation des décomptes de remboursement et l'établissement la Prise en Charge. Le Service est accessible en ligne à partir du <https://prosante.mercernet.fr/>

- Site

Désigne le site web édité par la société Mercer et accessible en ligne à <https://prosante.mercernet.fr/> par l'intermédiaire duquel la société Mercer propose le Service.

## **2. CONTACT**

### **2.1. Propriété du Site**

Le Site est la propriété de la société Mercer dont les coordonnées sont les suivantes : Mercer SAS, 5, place des Pyramides, 92800 Puteaux

### **2.2. Hébergement**

Le prestataire assurant l'hébergement du Site est la Société CEGEDIM-ACTIV

Labège Innopole  
Rue Pierre Gilles de Gennes  
31670 Labège Cedex

## **3. OBJET DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION ET ACCEPTATION**

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles les Professionnels de Santé peuvent accéder au Service et l'utiliser.

Toute personne qui accède au Service s'engage à respecter, sans réserve, les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Mercer est libre de modifier et/ou d'adapter, à tout moment, les présentes Conditions Générales d'Utilisation, afin, notamment, de prendre en compte toute évolution légale, jurisprudentielle, éditoriale et/ou technique. Par conséquent, il incombe au Professionnel de Santé de consulter régulièrement les Conditions Générales d'Utilisation. L'utilisation renouvelée du Site, après la date effective d'entrée en vigueur des modifications, constitue l'acceptation, de la part du Professionnel de Santé, desdites modifications.

Le Professionnel de Santé est expressément informé que l'unique version des Conditions Générales d'Utilisation faisant foi est celle qui se trouve en ligne sur le Site, ce qu'il reconnaît et accepte sans restriction, s'engageant à s'y référer systématiquement lors de chaque connexion

## **4. PREUVE ET SPECIFICITES TECHNIQUES**

### **4.1. Preuve**

Du fait de l'acceptation des présentes Conditions Générales d'Utilisation :

1. Le Professionnel de Santé déclare à Mercer être un professionnel de santé, signataire de la Convention de Délégation de Paiement iSanté, ou à défaut, accepter les termes de cette Convention et avoir la capacité, au sens des articles 1108 et suivants du Code Civil, de souscrire valablement aux Conditions Générales d'Utilisation ;
2. Le Professionnel de Santé accepte que la preuve de ses engagements contractuels ainsi que la preuve de la Prise en Charge effectuée par iSanté à son profit puisse être apportée par les enregistrements électroniques fournis par la société Mercer ou par l'un de ses prestataires.
3. Le Professionnel de Santé est informé que Mercer se réserve la possibilité de vérifier, à tout moment, l'exactitude des informations de toute nature qu'il aura saisies, en ligne, sur le Site, afin de pouvoir bénéficier du Service. Il reconnaît et accepte, à cet effet, de remettre ou de faire remettre à Mercer (ou à toute autre personne désignée par Mercer) tous documents utiles et/ou de communiquer à Mercer (ou à toute autre personne désignée par Mercer) toutes informations lui permettant de procéder à cette vérification.

### **4.2. Interruption et suspension d'accès au Service**

En cas de non respect de la part d'un Professionnel de Santé de tout ou partie des Conditions Générales d'Utilisation, le Professionnel de Santé reconnaît et accepte que Mercer puisse à tout moment, sans notification préalable, interrompre ou suspendre, de manière temporaire ou définitive, tout ou partie du Service ou son accès au Site (en ce compris notamment son Compte).

Dans le cas où Mercer serait contrainte d'interrompre ou de suspendre l'accès du Site et/ou du Service, le Professionnel de Santé ne pourra prétendre en aucun cas à l'allocation de dommages intérêts et/ou à une indemnité de quelque nature que ce soit.

### **4.3. Disponibilité du Site**

Mercer s'efforce de rendre le Site accessible 24/24, 7/7. Toutefois, Mercer ne pourra être responsable des conséquences des incidents techniques pouvant engendrer une interruption du Site.

En outre, pour le bon fonctionnement du Service et du Site, Mercer se réserve le droit d'en interrompre l'accès pour procéder à des opérations de maintenance, mise à jour, améliorations et/ou de test. Mercer s'efforcera dans la mesure du possible de réaliser ces opérations pour les durées les plus courtes possibles et en dehors des heures de forte utilisation. La responsabilité de Mercer ne pourra être recherchée de ce fait.

Mercer n'intervient pas en qualité de fournisseur d'accès à Internet. A ce titre, elle ne peut garantir ni la qualité de la connexion internet, ni l'absence d'interruption propre au réseau.

En outre, le Professionnel de Santé déclare être informé des difficultés inhérentes à l'utilisation d'internet du fait notamment de la perturbation des réseaux et des débits très variables qui peuvent provoquer des échecs ou des incidents dans l'accès au Site et au Service.

Mercer ne garantit pas que le Site sera exempt d'anomalies, d'erreurs ou de bugs ni que ceux-ci pourront être corrigés ni que le Site fonctionnera sans interruption ou pannes ni encore qu'il est compatible avec un matériel ou une configuration particulière autre que celle expressément validée par Mercer.

Le Professionnel de Santé déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, et en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

Dans toutes ces situations, la responsabilité de Mercer ne pourra en aucun cas être recherchée.

#### **4.4. Configuration matérielle et logicielle permettant l'accès au Site**

Pour pouvoir se connecter au Site, le Professionnel de Santé doit vérifier qu'il dispose des équipements matériels et logiciels, ainsi que d'une connexion à internet compatibles avec les conditions de fourniture du Service.

## **5. PRESENTATION DU SERVICE**

Le Site a pour objet de permettre aux Professionnels de Santé, qui se sont préalablement régulièrement identifiés, de consulter leurs décomptes de remboursement et d'effectuer des Prises en Charge.

## **6. IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL DE SANTE**

### **6.1. Nature des informations communiquées par le Professionnel de Santé**

Pour pouvoir bénéficier du Service, le Professionnel de Santé doit renseigner le formulaire de demande d'accès (demande de conventionnement) qui lui est proposé en ligne sur le Site de notre partenaire iSanté <https://www.tp-isante.fr/Espace-PS/Demande-Conventionnement.aspx>

## **6.2. Responsabilité du Professionnel de Santé concernant les informations communiquées à Mercer**

Les informations transmises par le Professionnel de Santé doivent être exactes, complètes et à jour.

Il s'engage à ne pas créer une fausse identité de nature à induire Mercer ou les tiers en erreur et à ne pas usurper l'identité d'une autre personne.

Dans l'hypothèse où le Professionnel de Santé fournirait des informations fausses, inexactes, périmées, incomplètes, trompeuses ou de nature à induire en erreur, Mercer pourra immédiatement, sans préavis ni indemnité, refuser au Professionnel de Santé l'accès de façon temporaire ou définitive au Service.

- Si les informations transmises par le Professionnel de Santé sont suffisantes pour permettre son identification, un mot de passe et un code utilisateur personnel lui sont adressés par iSanté par courriel, afin de lui permettre d'accéder au Service.
- Si les informations transmises par le Professionnel de Santé ne permettent pas de l'identifier, Mercer informe le Professionnel de Santé de la nécessité, pour ce dernier, de signer une Convention de Délégation de Paiement via iSanté qui précise les modalités de signature de ladite Convention de Délégation de Paiement. Lorsque le Professionnel de Santé a signé la Convention de Délégation de Paiement, un code utilisateur et un mot de passe lui sont adressés afin de lui permettre d'accéder au Service.

Les données du Professionnel de Santé communiquées à Mercer sont accessibles et modifiables par ce dernier à tout moment sur le Site à partir de la page. Il lui appartient, seul, de mettre à jour ces données, ainsi qu'il l'est indiqué à l'Article 9 « *Protection des données personnelles* ».

## **6.3. Code utilisateur et mot de passe**

Le code utilisateur et le mot de passe attribués au Professionnel de Santé lui permettent d'accéder au Service en ligne, de consulter ou de modifier les données personnelles le concernant.

Il appartient à chaque Professionnel de Santé de veiller au strict respect de la confidentialité de son mot de passe et/ou de son code utilisateur.

Le Professionnel de Santé assume, seul, la responsabilité de toutes les connexions effectuées à partir de son code utilisateur et/ou mot de passe ainsi que de toute perte, détournement ou utilisation non autorisée de son code utilisateur et/ou mot de passe.

Le Professionnel de Santé doit immédiatement signaler à iSanté, par écrit, à l'adresse [contact-ps@tp-isante.fr](mailto:contact-ps@tp-isante.fr) toute utilisation non autorisée ou tout risque de détournement de son code utilisateur et/ou mot de passe et prévenir immédiatement iSanté s'il pense que son code utilisateur et/ou mot de passe n'est plus confidentiel.

En cas de problème, Mercer se réserve le droit de suspendre, de manière temporaire ou définitive, l'accès d'un Professionnel de Santé au Site.

Si un professionnel de santé a perdu ou oublié son mot de passe, il dispose d'une fonction sur le Site lui permettant de le réinitialiser (et de choisir un nouveau mot de passe) en cliquant sur la fonction « Mot de passe ou identifiant oublié ? ». Après avoir complété le formulaire, il recevra alors son mot de passe par courriel.

Si un Professionnel de Santé a perdu ou oublié son code utilisateur et/ou mot de passe, il dispose d'une fonction sur le Site lui permettant de les retrouver en cliquant sur la fonction « Mot de passe ou identifiant oublié ? ».

Si un Professionnel de Santé rencontre des difficultés d'identification à partir de son code utilisateur et/ou mot de passe, le Professionnel de Santé peut contacter iSanté à l'adresse mail suivante : [contact-ps@tp-isante.fr](mailto:contact-ps@tp-isante.fr)

## **7. ENGAGEMENTS DU PROFESSIONNEL DE SANTE**

### **7.1. Obligation de confidentialité**

Le Professionnel de Santé s'engage à ne pas communiquer à un tiers les informations obtenues dans le cadre de l'utilisation du Site ou du Service.

### **7.2. Comportements prohibés**

Sont strictement interdits, sous peine de poursuites judiciaires (i) tout comportement de nature à interrompre, suspendre, ralentir et empêcher la continuité du Service ; (ii) toute intrusion ou tentative d'intrusion dans les systèmes du Site ; (iii) tout détournement des ressources système du Site ; (iv) toute action de nature à imposer une charge disproportionnée sur les infrastructures de ce dernier ; (v) toute atteinte aux mesures de sécurité et d'authentification et (vi) tout acte de nature à porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux et moraux de Mercer.

Il est strictement interdit, d'accéder ou de tenter d'accéder au Service de Mercer aux moyens d'une autre application que celle mise à la disposition des Professionnels de Santé par Mercer.

En cas de manquement à l'une quelconque des dispositions du présent paragraphe ou plus généralement, d'infractions aux lois et règlements de tous pays, Mercer se réserve le droit de suspendre l'utilisation du Site et du Service par le Professionnel de Santé à tout moment et sans préavis.

## **8. RESPONSABILITE DE Mercer**

### **8.1. Engagement de Mercer**

Mercer s'engage à fournir le Service en professionnel diligent, dans le cadre d'une obligation de moyens.

### **8.2. Limitation de responsabilité**

Mercer ne saurait être tenu que de la réparation des conséquences pécuniaires des dommages à la fois (i) directs et (ii) prévisibles du fait d'une mauvaise exécution ou d'une inexécution partielle du Service. Mercer ne saurait en aucune circonstance encourir de responsabilité au titre des dommages indirects ou imprévisibles au sens des articles 1150 et 1151 du Code civil.

Mercer ne saurait en aucune circonstance être responsable à l'égard d'un Professionnel de Santé de toute perte ou dommage qu'il pourrait subir du fait de tout changement ou de suppression temporaire ou définitive de la part de Mercer dans l'offre du Service ou des fonctions proposées sur le Site.

Mercer ne saurait en aucune circonstance être responsable pour les dommages causés aux Professionnels de Santé et/ou aux Assurés résultant d'agissements frauduleux, illicites ou préjudiciables commis par des tiers à l'occasion de l'utilisation du Service. Mercer ne saurait, à cet égard, être tenue responsable en cas d'accès non autorisé par des tiers aux données personnelles ou confidentielles concernant un Professionnel de Santé et/ou un patient transmises ou stockées à l'occasion de l'utilisation du Site ou du Service. De la même manière, Mercer ne saurait être responsable en cas de virus informatique ou de toute autre fraude informatique commise par des tiers et compromettant l'utilisation du Site ou du Service.

Mercer ne saurait en aucune mesure être responsable à quelque titre que ce soit en cas de litige concernant la préparation, l'acheminement, la remise au patient d'un équipement, et, plus généralement, de tout différend relatif à l'exécution de la Prestation.

### **8.3. Force majeure**

La responsabilité de Mercer ne pourra être recherchée en cas de force majeure ou pour tout autre événement indépendant de sa volonté empêchant la fourniture du Service dans des conditions conformes aux dispositions des Conditions Générales d'Utilisation.

## **9. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

### **9.1. Dispositions générales**

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, Mercer a procédé auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) à la déclaration préalable du traitement qu'elle opère sur les données personnelles qu'elle recueille par l'intermédiaire du Site conformément à la norme simplifiée n°48.

Le responsable du traitement des données concernant les Professionnels de Santé est Mercer. Conformément aux dispositions de la norme simplifiée n°48, ont seuls accès à ces données personnelles les salariés et prestataires de service de Mercer, dont la tâche consiste à faire fonctionner le Site ou à rendre le Service.

Les données indiquées comme obligatoires dans le formulaire de demande de conventionnement permettant de bénéficier du Service et d'obtenir la qualité de Professionnel de Santé nécessitent une réponse exacte de la part du Professionnel de Santé. Tout défaut de réponse ou toute réponse jugée anormale par Mercer ou notre partenaire iSanté est susceptible d'entraîner le refus de prendre en compte la demande d'inscription au Service ou d'empêcher le Professionnel de Santé de profiter pleinement de la totalité du Service.

### **9.2. Identification des données traitées**

Dans le cadre de l'utilisation du Site et/ou du Service, les Professionnels de Santé sont informés que sont notamment recueillies les informations suivantes :

- les informations concernant la visite et l'utilisation du Site par les Professionnels de Santé telles que l'adresse IP et le type de navigateur utilisé ;
- les informations nécessaires au fonctionnement du Service telles que (i) le nom du Professionnel de Santé et, lorsqu'il s'agit d'une personne morale, son objet social, (ii) l'adresse, le numéro de téléphone et de télécopie ainsi que l'adresse email du Professionnel de Santé, (iii) les données relatives aux Assurés telles que leur numéro de sécurité sociale (à 13 chiffres, sans la clé), les prescriptions qui leur sont délivrées, les corrections optique.

### **9.3. Finalité du traitement**

Conformément aux dispositions de la norme simplifiée n°48, les données collectées par Mercer sont principalement destinées à permettre à Mercer:

- de rendre le Service ;
- de permettre l'amélioration et la personnalisation du Site et du Service.

#### **9.4. Droit d'accès, de rectification et d'opposition**

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, chaque Professionnel de Santé dispose d'un droit d'accès et de rectification sur les données personnelles le concernant, en s'adressant à Mercer à l'adresse suivante : CIL@mercer.com, sauf pour les données personnelles que le Professionnel de Santé a communiqué à Mercer lorsqu'il a rempli le formulaire demande de conventionnement iSanté qu'il lui est demandé de remplir et qu'il lui appartient, seul, de modifier et de mettre à jour, ainsi qu'il est dit à l'article 9.5 ci-dessous ces données personnelles.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, chaque Professionnel de Santé dispose du droit de s'opposer, gratuitement, à ce que ses données personnelles soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale, par Mercer ou par ses partenaires commerciaux. Si ce droit d'opposition est exercé directement auprès de Mercer, cette dernière s'engage à répercuter cette opposition auprès de ses partenaires contractuels auxquels elle aurait éventuellement transmis les données personnelles concernées.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, Mercer se réserve le droit de transmettre les données personnelles concernant les Professionnels de Santé Professionnels de Santé soit pour respecter une obligation légale, soit en application d'une décision judiciaire, administrative, ou d'une autorité administrative indépendante (comme par exemple la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

#### **9.5. Mise à jour des données personnelles**

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, le Professionnel de Santé s'engage à assurer, en tant que de besoin, la mise à jour des données personnelles le concernant. Il s'engage en outre à ce que les données personnelles le concernant soient exactes, complètes et non équivoques. Il peut, à tout moment, accéder, en utilisant son code utilisateur et/ou mot de passe, à son espace personnel sur le Site contenant l'ensemble des données personnelles qu'il a fournies à Mercer.

#### **9.6. Sécurité des données personnelles**

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, Mercer s'engage à prendre toute précaution utile, au regard de la nature des données et des risques présentés par le traitement, pour préserver la sécurité des données personnelles relatives aux Professionnels de Santé et/ou les données personnelles transmises par ces derniers à Mercer, notamment, empêcher que ces données personnelles ne soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès.

## **10. DISPOSITIONS FINALES**

### **10.1. Intégralité du contrat**

La version des Conditions Générales d'Utilisation que le Professionnel de Santé a acceptée exprime l'intégralité des obligations entre Mercer et le Professionnel de Santé relatives au Service proposé par Mercer et annule et remplace toute déclaration, engagement, communication orale ou écrite, acceptation, contrat et accord préalable, relatifs à la fourniture du Service par Mercer à son profit.

Conformément à l'article 1369-1 du Code Civil, le Professionnel de Santé peut à tout moment accéder aux Conditions Générales d'Utilisation et les imprimer grâce à la fonction que lui propose son navigateur.

### **10.2. Invalidité partielle**

Pour le cas où une disposition quelconque des Conditions Générales d'Utilisation viendrait à être jugée nulle ou inapplicable par une décision de justice ayant autorité de la chose jugée et passée en force de chose jugée, les parties conviennent de tenter de limiter autant que faire se peut la portée de cette nullité ou de cette inapplicabilité de sorte que les autres dispositions contractuelles restent en vigueur et que l'équilibre économique des Conditions Générales d'Utilisation soit, autant que faire se peut, respecté.

### **10.3. Renonciation**

Tout défaut ou retard dans l'exercice d'un droit ou d'une prérogative par Mercer ne saurait être considéré comme la renonciation à ce droit ou cette prérogative. De la même manière, l'exercice d'un seul droit ou l'exercice partiel d'un droit ou d'une prérogative par Mercer n'exclut pas par avance l'exercice d'aucun autre droit ou prérogative prévu aux Conditions Générales d'Utilisation.

### **10.4. Langue et Droit applicable**

LES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION SONT SOUMISES AU DROIT FRANÇAIS, TANT POUR LES REGLES DE FORME QUE POUR LES REGLES DE FOND.

Tout litige relatif à l'exécution des Conditions Générales d'Utilisation sera du ressort des tribunaux compétents de Paris.